CASI SNCF de Nantes

# Demande d'IFE 2026-2027

*IFE (indemnités pour frais d'études) : versées aux enfants scolarisés à partir de la 6e jusqu'aux études supérieures, et ce, jusqu'à l'âge de 28 ans maximum, sous certaines conditions.*

**Dossier complet à retourner impérativement par courrier avant le 18 décembre 2026 au :**
**CASI SNCF de Nantes, 31 boulevard Stalingrad – BP 34121 – 44041 NANTES cedex 1**

*Tout dossier incomplet ou transmis après la date ne pourra être accepté.*
*Les indemnités seront versées avant le 30 juin 2027.*

| *Notes de l'administration :* | *Dossier reçu le :* |
|---|---|
| | |

## DEMANDEUR DE L'IFE 2026-2027

Nom d'usage : ..... Nom de naissance : .....

Prénom : .....

Adresse domicile : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Tél : ..... Email : .....

☐ Célibataire ☐ Vie maritale ☐ Pacsé·e ☐ Marié·e ☐ Veuf/Veuve non remarié.e ☐ Séparé·e ☐ Divorcé·e

*Situation administrative :*

☐ Agent SNCF actif

☐ Pensionné·e (retraité·e, réformé·e ou veuve/veuf)

Depuis le .....

☐ Tuteur de pupille SNCF, pupille majeur

☐ Personnel du CASI SNCF de Nantes

N° CP de l'agent SNCF .....

Établissement : .....

Nom et prénom du titulaire du n° de CP :

.....

N° de sécurité sociale si personnel CASI

.....

Revenu fiscal du foyer ..... €

*Je soussigné·e ..... certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis sur cet imprimé.*

Date : .....  Signature

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... *9* ☐ Pupille *10* ☐ Non pupille

**Situation de l'élève pour l'année scolaire 2026-2027**

*1* ☐ Enseignement secondaire 1er cycle : de la 6e à la 3e + classe préparatoire de niveau (Segpa, CPA)
*2* ☐ Enseignement secondaire 2e cycle : de la 2nde à la terminale
*3* ☐ Enseignement technique et enseignement professionnel court : CAP, BEP, bac professionnel
*4* ☐ Enseignement supérieur : post-baccalauréat
*5* ☐ Apprentissage (1re année uniquement*) : apprentis ou alternant sous contrat

Renseigner l'intitulé exact de la formation : .....

Nom de l'établissement : ..... *11* ☐ Privé ☐ Public

**Hébergement :**

*6* ☐ Externe ou demi-pensionnaire, hébergé au domicile familial
*7* ☐ Hébergé hors domicile familial – études autres que supérieures
*8* ☐ Hébergé hors domicile familial – études supérieures

*(*) - Les élèves en 2e année d'apprentissage ou en formation en alternance ne peuvent prétendre aux indemnités pour frais d'études.*

## DOCUMENTS À FOURNIR

**Justificatif d'affiliation SNCF**
- Photocopie de l'en-tête du dernier bulletin de salaire de l'agent SNCF demandeur, ou employé·e CASI (datant de moins de trois mois)
- Pour les retraité·es ou veufs/veuves non remarié·es : photocopie du dernier relevé de pension
- Photocopie du livret de famille avec filiation complète (parents/enfant) ou attestation de sécurité sociale avec les noms du ou des parent(s) et de l'enfant
- Pour les pupilles : document justifiant le statut de pupille (carte pupille SNCF, bulletin de pension de l'enfant)

**Justificatif de revenus**
- Photocopie de l'avis d'imposition 2026 sur les revenus de 2025 (intégralité du document).
- Avis d'imposition des deux conjoints si vie maritale ou PACS
- Pour les enfants séparés fiscalement : photocopie de l'avis d'imposition 2026 sur les revenus de 2025 (intégralité du document) et photocopie de la carte SNCF

**Justificatif de scolarité**
- Certificat de scolarité (de la classe de 6e aux études supérieures jusqu'à 28 ans maximum)
- Pour les étudiants fréquentant un établissement d'enseignement supérieur privé (uniquement pour les études supérieures) : joindre un justificatif de la dépense (copie d'une facture)
- Pour les apprentis : joindre une copie du contrat

**Justificatif de logement**
Pour les enfants hébergés à l'extérieur du domicile des parents : joindre un justificatif de la dépense (copie de quittance de loyer, bail complet, facture d'internat…)

**Pour le paiement**
- RIB de l'agent SNCF ou du demandeur